



ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- PAR TUBES PASSIFS -

Commune du Gros-Morne
- JANVIER À FÉVRIER 2010 -





Sommaire

I. PRESENTATION DE L'ETUDE	4
II. CONTEXTE DE D'ETUDE	5
II.1. LE DIOXYDE D'AZOTE (NO ₂)	5
II.1.1 <i>Origine et sources</i>	5
II.1.2 <i>Réglementation et Norme</i>	5
II.1.3 <i>Effet sur la santé</i>	6
II.1.4 <i>Effet sur l'environnement</i>	6
II.2. CAMPAGNES DE MESURE.....	6
III. MATERIELS ET METHODE.....	7
III.1. SUR SITE	7
III.1.1 <i>Prélèvement</i>	7
III.1.2 <i>Analyse</i>	8
IV. RESULTATS ET DISCUSSION	9
IV.1. FIABILITE DE LA METHODE.....	9
IV.2. DONNEES METEOROLOGIQUES	10
IV.3. RESULTATS DES CAMPAGNES	11
IV.3.1 <i>Répartition temporelle</i>	12
IV.3.2 <i>Répartition spatiale</i>	12
IV.4. RESPECT DES NORMES EN VIGUEUR	12
V. CONCLUSION.....	13
VI. ANNEXES.....	14



I. Présentation de l'étude

L'Association Régionale de surveillance de la qualité de l'air en Martinique MADININAIR dispose actuellement de 8 stations de mesure dispersées stratégiquement sur l'agglomération Fort-de-France/ Lamentin/ Schœlcher, objectif premier de couverture du département en tant que zone de plus de 100 000 habitants. Ces stations mesurent en continu divers polluants : le dioxyde de soufre SO₂, les oxydes d'azote NO_x, le monoxyde de carbone CO, l'ozone O₃, les particules PM₁₀ (inférieures à 10 microns), les particules fines PM_{2,5} (inférieures à 2,5 microns) et le benzène.

Mais les missions de l'association sont également de pouvoir évaluer la qualité de l'air sur tout le territoire, notamment sur différentes zones où aucune mesure en continu n'est réalisée.

La majorité des communes importantes de la Martinique ayant fait l'objet de mesures durant les années précédentes, il était nécessaire de renouveler les données sur certaines d'entre elles.

Une étude a ainsi été réalisée en 2005 dans la commune du Gros-Morne. Le camion laboratoire qui mesure en continu les trois polluants réglementaires, SO₂, NO₂ et PM₁₀, a été disposé dans la commune du Gros-Morne. Suite à cette étude, une étude de dispersion de la pollution automobile est réalisée en 2010. Elle a pour but d'évaluer l'impact du trafic dans cette zone, de préparer le Schéma Régional « Climat, Air, Energie » en devenir pour la Région Martinique, et de fournir une aide éventuelle à la décision locale (Ville du Gros-Morne) sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement en général, ...

Le but de cette étude est donc d'évaluer la quantité de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites du Gros-Morne, permettant d'établir une cartographie de la dispersion de ce polluant, sur cette zone. Les concentrations mesurées pourront être confrontées aux normes environnementales en vigueur.



II. Contexte de d'étude

II.1. Le dioxyde d'azote (NO₂)

II.1.1 Origine et sources



Les oxydes d'azote (NO_x) sont émis lors des phénomènes de combustion. Le monoxyde d'azote (NO) est issu de la réaction de l'azote et de l'oxygène de l'air qui a lieu à haute température dans les moteurs et les installations de combustion. Le dioxyde d'azote (NO₂) est immédiatement formé lorsque le NO entre au contact de l'air.

Les sources principales sont les véhicules et les installations de combustion (centrale thermique, incinérateur, raffinerie, ...).

Le pot catalytique a permis, depuis 1993, une diminution des émissions de NO₂ des véhicules à essence, mais l'effet reste encore peu perceptible compte tenu de l'augmentation forte du trafic et de la durée de renouvellement du parc automobile.

II.1.2 Réglementation et Norme

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (µg/m ³)
Horaire (santé)	Valeur Limite horaire (décret 2010/1250 du 21/10/10)	200 (18 dépassements autorisés)
	Seuil d'information et de recommandation (AP051784 du 14/06/05)	200
	Seuil d'alerte (AP 051784 du 14/06/05)	400
	Valeur OMS 2005	200
Année (santé)	Valeur Limite annuelle (décret 2010/1250 du 21/10/10)	40
Année (écosystème) Valeurs en NOX	Valeur Limite annuelle (décret 2010/1250 du 21/10/10)	30
	Valeur OMS 2005 Niveau critique pour la protection de la végétation	30
Seuil d'évaluation NO2 Santé (horaire)	Seuil supérieur	140 (18 dépassements autorisés)
	Seuil inférieur	100 (18 dépassements autorisés)
Seuil d'évaluation NO2 Santé (annuel)	Seuil supérieur	32
	Seuil inférieur	26
Seuil d'évaluation NOX Végétation (annuel)	Seuil supérieur	24
	Seuil inférieur	19,5

Tableau II.1 : Normes du dioxyde d'azote.



II.1.3 Effet sur la santé

Le NO₂ est un gaz irritant qui pénètre dans les fines ramifications des voies respiratoires.

- Les études sur les populations humaines indiquent que l'exposition à long terme au NO₂, aux niveaux actuellement observés dans les grandes agglomérations, peut réduire la fonction pulmonaire et accroître le risque de symptômes respiratoires tels que la bronchite aiguë, la toux et les glaires
- Les personnes asthmatiques et les enfants en général sont considérés comme étant plus vulnérables à l'exposition au NO₂
- Plusieurs études ont démontré que l'exposition au NO₂ augmente les réactions allergiques aux pollens inhalés

II.1.4 Effet sur l'environnement

Le dioxyde d'azote se transforme dans l'atmosphère en acide nitrique, qui retombe au sol et sur la végétation. Cet acide contribue, en association avec d'autres polluants, à l'acidification des milieux naturels. Le NO₂ participe ainsi aux phénomènes de pluies acides.

- Effets sur les végétaux : les effets négatifs des oxydes d'azote sur les végétaux sont la réduction de la croissance, de la production et de la résistance aux pesticides.
- Effets sur les matériaux : les oxydes d'azote accroissent les phénomènes de corrosion.

Le NO₂ est également un précurseur de l'ozone (O₃) qui est, en basse altitude, un composé néfaste pour la santé humaine et l'environnement.

II.2. Campagnes de mesure

Dans le but de fournir une étendue de la dispersion en NO₂ sur la commune du Gros-Morne, une étude a été mise en place sur la période de Janvier à Février 2010.

Plusieurs séries de mesures sur les 65 sites choisis ont été réalisées (Annexe VI.0), chaque prélèvement durant en moyenne 2 semaines (Tableau II.2).

Campagne 1	Campagne 2
Du 04/01/2010 au 18/01/2010	Du 01/02/2010 au 18/02/2010

Tableau II.2 : Période des différentes campagnes de mesure.



III. Matériels et méthode

III.1. Sur site

III.1.1 Prélèvement



La méthode de prélèvement du NO₂ est celle des tubes passifs. Cette méthode a été proposée par Palmes et coll. en 1976 et est utilisée depuis vingt ans pour des campagnes de mesure de ce type après avoir été mise au point par le centre technique d'ISPRA (Italie), un organisme travaillant sur les normes européennes de mesure.



La méthode consiste à utiliser des petits tubes en polypropylène de 7,5 centimètres de long qui seront placés à 2,5 ou 3 mètres de haut sur les sites choisis, cette hauteur limitant le vandalisme mais restant représentative de l'air respirable. L'installation des tubes se fait de manière simple, en les fixant sur des supports de bois qui permettent que le tube ne soit pas collé à la surface de son support.

Ces tubes sont préparés selon une méthode spécifique. Des petites grilles d'acier imprégnées d'un réactif chimique fixant le dioxyde d'azote : le triéthanolamine (TEA) sont placées au fond des tubes. La grille est ensuite fixée à l'extrémité du tube à l'aide d'un bouchon plastique étanche. Le même type de bouchon sera utilisé pour fermer l'autre extrémité et sera retiré au moment du prélèvement.

Le tube sera laissé ouvert pendant une période de 15 jours, puis remplacé par un autre. On notera toutes les indications pouvant être utiles (fissures du tube, présence de toiles d'araignées dans le tube, vol du tube ...).



III.1.2 Analyse

L'analyse permettra de déterminer la concentration de NO₂ adsorbée durant la période d'exposition.

Le dioxyde d'azote est mesuré par spectrophotométrie selon la méthode de Griess et Saltzman modifiée par Atkins (1986). Il s'agit de rajouter dans les tubes possédant encore la grille un réactif de coloration avec lequel le NO₂ réagira pour former un colorant rose -pourpre stable. Après un développement de la coloration pendant environ 30 minutes en chambre froide, on mesurera l'absorbance des solutions obtenues que l'on comparera avec une courbe d'étalonnage obtenue à partir d'une solution étalon.

La concentration en NO₂ en µg/m³ est calculée en tenant compte du temps d'exposition du tube en heure et du débit de diffusion à l'intérieur du tube.



IV. Résultats et Discussion

IV.1. Fiabilité de la méthode

- Des tubes « blancs » ont été placés sur le site de mesure. Les valeurs obtenues lors des 2 campagnes sont inférieures à la limite de détection (LD) de 0,4µg/m³.

Campagne 1	Campagne 2
< LD	< LD

- Un tube « double » a été implanté sur un site de mesure permettant une répétabilité des résultats. Ce tube est donc censé donner des résultats identiques. On calcule donc les écarts (Ec) (Tableau IV.1) entre ce doublet. L'écart est faible et compris entre 0 et 1,8 µg/m³, ce qui reste très satisfaisant pour conclure à une bonne répétabilité des analyses.

Site d'échantillonnage	A	B	Ec
15 et D Campagne1	0,1	0,1	0
15 et D Campagne2	0,2	2,0	1,8
15 et D Moyenne sur la période	0,2	1,0	0,8

Tableau IV.1 : Ecart des concentrations (µg/m³) entre le doublet durant les campagnes de mesure 1, 2, 3 et 4.

Ces différents tests nous garantissent la fiabilité de la méthode utilisée.



IV.2. Données météorologiques

Les conditions climatiques sont les paramètres les plus importants dans la dispersion des polluants atmosphériques. Il faut donc en tenir compte lorsque l'on compare les données des différentes campagnes (Tableau IV.2).

Paramètres	Température moyenne (°C)	Présence de pluie	Vitesse moyenne du vent (m/s)	Présence de brume de sable	Episodes particuliers
Campagne 1 04/01/2010 au 18/01/2010	27	Temps majoritairement ensoleillé	2,9 Pointe max à 5,9	NON	
Campagne 2 01/02/2010 au 18/02/2010	27	Temps ensoleillé	3,0 Pointe max à 6,9	OUI	

Tableau IV.2 : Conditions météorologiques durant les 2 campagnes de mesure.

- **La température** ne jouera pas un rôle important sur la variation des concentrations en polluant puisqu'elle reste relativement constante durant les quatre campagnes.
- **Les brumes de sable** n'interviendront pas dans la dispersion du NO₂.
- **La pluie**, par contre, jouera un rôle de lixiviation de l'atmosphère. On pourra donc s'attendre à des concentrations plus faibles en NO₂ les jours de pluies.
- **Le vent** est le principal acteur de la dispersion des polluants :
 - **La vitesse du vent** est modérée sur la période, moyennée aux alentours de 3,0 m/s avec des pointes horaires maximales variant de 6 à 7 m/s selon les périodes.
 - **La direction des vents** est généralement de secteur EST dans la commune du Gros-Morne.

Remarque : Ces données météorologiques sont issues de la station météo de « Lycée Schœlcher » de Fort-de-France. Les données du Gros-Morne vont donc différer légèrement. La commune du Gros-Morne, située au centre de la Martinique, est soumise principalement par un vent de secteur Est.

**IV.3.Résultats des campagnes**

Tubes	Campagne 1 : 04/01/2010 au 18/01/2010	Campagne 2 : 01/02/2010 au 18/02/2010	Concentration moyenne (µg/m ³)	Tubes	Campagne 1 : 04/01/2010 au 18/01/2010	Campagne 2 : 01/02/2010 au 18/02/2010	Concentration moyenne (µg/m ³)
1	0.1	0.1	0.1	34	0.1	1.3	0.7
2	0.1		0.1	35	0.1	1.1	0.6
3	4.2	7.6	5.9	36	0.9	1.9	1.4
4	0.1	2.0	1.0	37	3.1	3.1	3.1
5	0.3	4.0	2.1	38	0.1	0.1	0.1
6	17.7	11.6	14.7	39	0.1	0.6	0.3
7	0.1	1.4	0.8	40	0.1	0.1	0.1
8	0.1	1.1	0.6	41	2.4	6.0	4.2
9	2.5	4.5	3.5	42	15.6	22.3	19.0
10		1.6	1.6	43	0.1	1.6	0.9
11	3.1	6.3	4.7	44	1.6	4.5	3.0
12	8.8	10.4	9.6	45	0.1	0.6	0.3
13	4.7	7.5	6.1	46	1.2	1.7	1.5
14	10.1	13.4	11.7	47	0.4	1.2	0.8
15	5.5	11.7	8.6	48	0.5	2.0	1.2
16	5.2	5.9	5.6	49	0.3	0.8	0.5
17	7.7	4.7	6.2	50	4.0	6.4	5.2
18	6.3	2.8	4.6	51	2.8	5.3	4.1
19	1.9	4.9	3.4	52	0.5	1.7	1.1
20	6.6	5.9	6.3	53	0.1	0.1	0.1
21	14.4	16.7	15.6	54	0.1	0.3	0.2
22	3.3	7.7	5.5	55	7.0	8.8	7.9
23	7.6	6.0	6.8	56	0.1	0.1	0.1
24	3.6	5.3	4.5	57	0.1	0.1	0.1
25	12.4	14.1	13.2	58	0.1	0.1	0.1
26	2.8	6.2	4.5	59	0.1	0.1	0.1
27	0.8	0.6	0.7	60	0.1	0.1	0.1
28	0.1	0.2	0.1	61	0.1	0.1	0.1
29	1.9	1.7	1.8	62	0.1	0.5	0.3
30	0.1	0.7	0.4	63	2.2	3.4	2.8
31	2.6	5.4	4.0	64	0.1	2.5	1.3
32	0.5	0.9	0.7	65	0.1	0.1	0.1
33	0.1	1.4	0.8				

Tableau IV.3 : Concentrations (µg/m³) en NO₂ mesurées aux différents points de prélèvement du 04/01/2010 au 18/02/2010.



IV.3.1 Répartition temporelle

La campagne 2 enregistre des concentrations en NO₂ un peu plus élevées que celles mesurées lors de la campagne 1. Ceci peut s'expliquer par un temps plus chaud et sec lors de cette campagne 2, qui s'est déroulée durant la période du Carême.

IV.3.2 Répartition spatiale

Sur les 2 campagnes, bien que les valeurs des concentrations soient différentes (Tableau IV.3), la répartition spatiale en NO₂ est à peu près similaire (Annexe VI.1 et VI.2).

On se base donc sur les concentrations moyennées sur les 2 campagnes en chaque point de mesure (Annexe VI.3).

Les concentrations les plus élevées sont mesurées en différents points :

- En deux points le long de la RN4
- Au croisement de la RN4 et de la D15
- Dans le bourg, le long de la D1

Dès que l'on s'éloigne de ces axes principaux, les polluants se dispersent rapidement et les concentrations deviennent très faibles.

IV.4. Respect des Normes en vigueur

La valeur limite annuelle pour la protection de la santé en NO₂ est définie comme la valeur à ne pas dépasser afin d'éviter les effets nocifs sur la santé. Cette valeur est de 40µg/m³ annuelle en 2010 (Tableau IV.4).

Campagnes	Dépassement de la valeur limite annuelle
1	NON
2	NON
Moyenne	NON

Tableau IV.4 : Nombre de dépassements par campagne en fonction des différents sites de mesure.

Sur la totalité des sites de mesure, les concentrations moyennées sur la période respectent la valeur limite pour la protection de la santé.



V. Conclusion

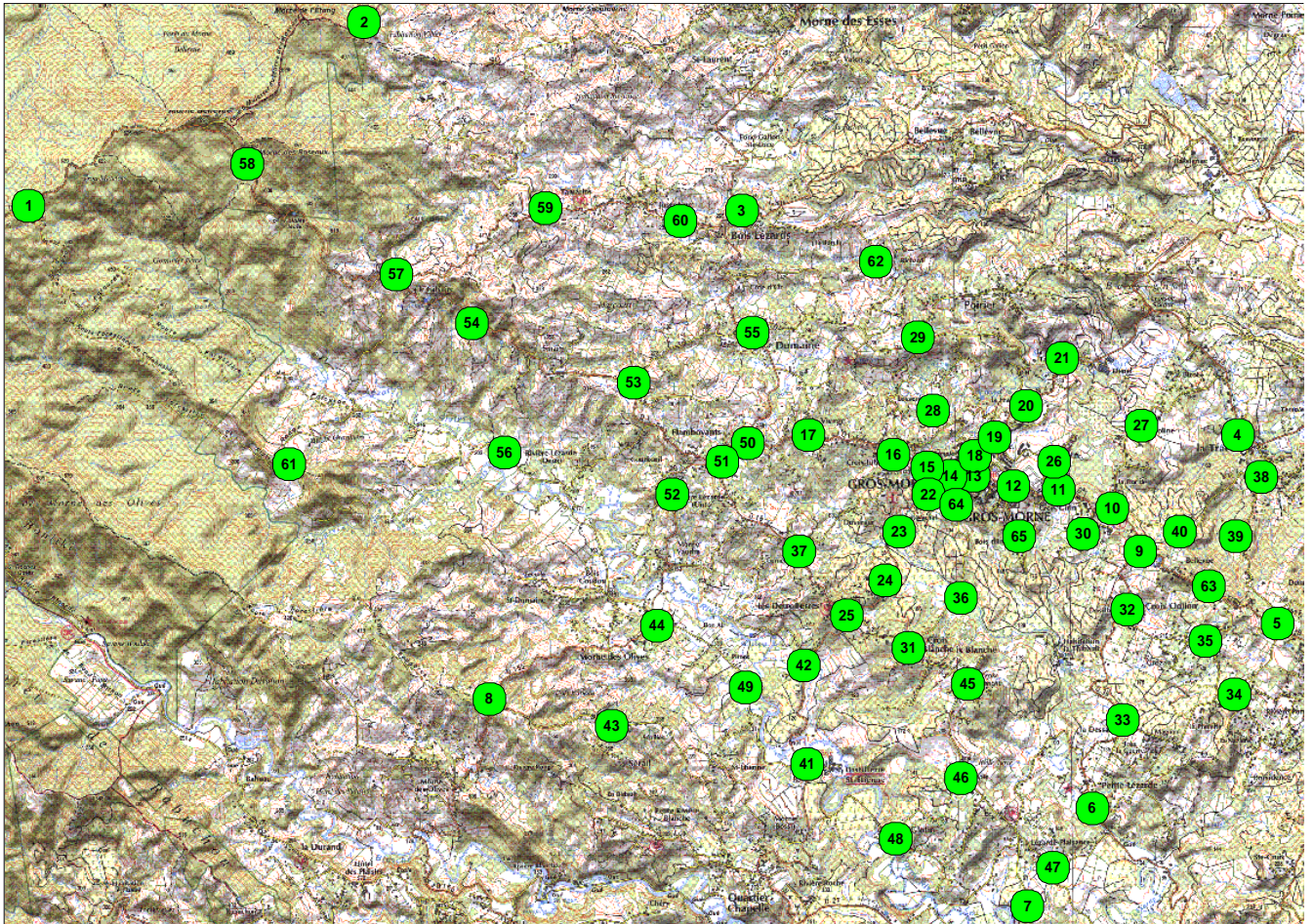
La dispersion des polluants reste relativement identique durant les 2 campagnes de mesure, ceci permettant d'établir une moyenne des concentrations pour chaque point de mesure (Annexe VI.3). Durant ces 2 campagnes, les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées essentiellement sur la RN1 et la D1, notamment aux niveaux des intersections. Ces deux axes sont les deux axes routiers principaux, traversant la commune du Gros-Morne.

Les concentrations moyennes mesurées lors de cette période respectent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé. Les probabilités de dépassement de cette valeur limite sur la zone sont faibles.

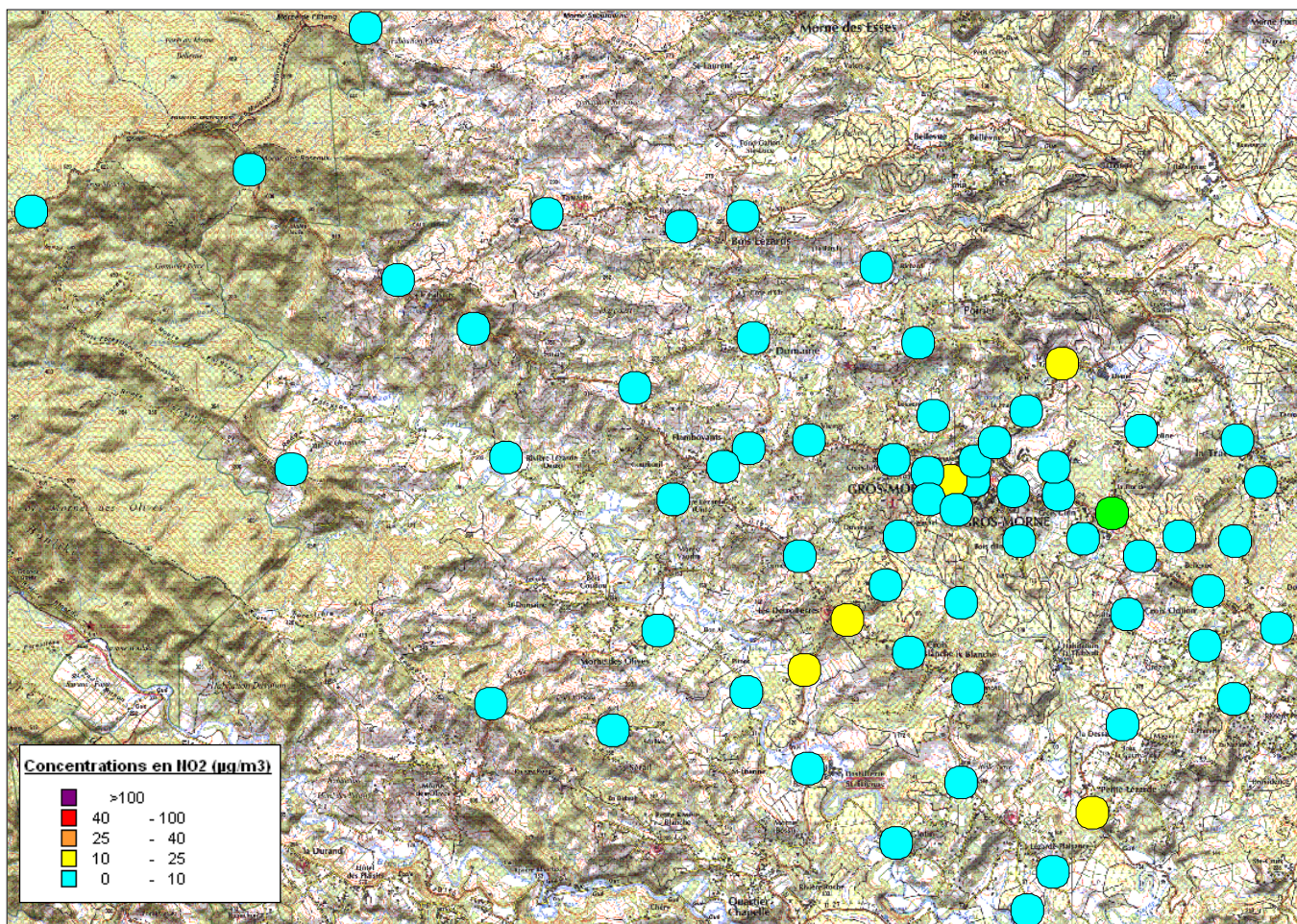
Cependant, le renouvellement d'une étude sera à prévoir pour observer l'évolution des concentrations en polluants automobiles. En effet, le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter en Martinique depuis quelques années.



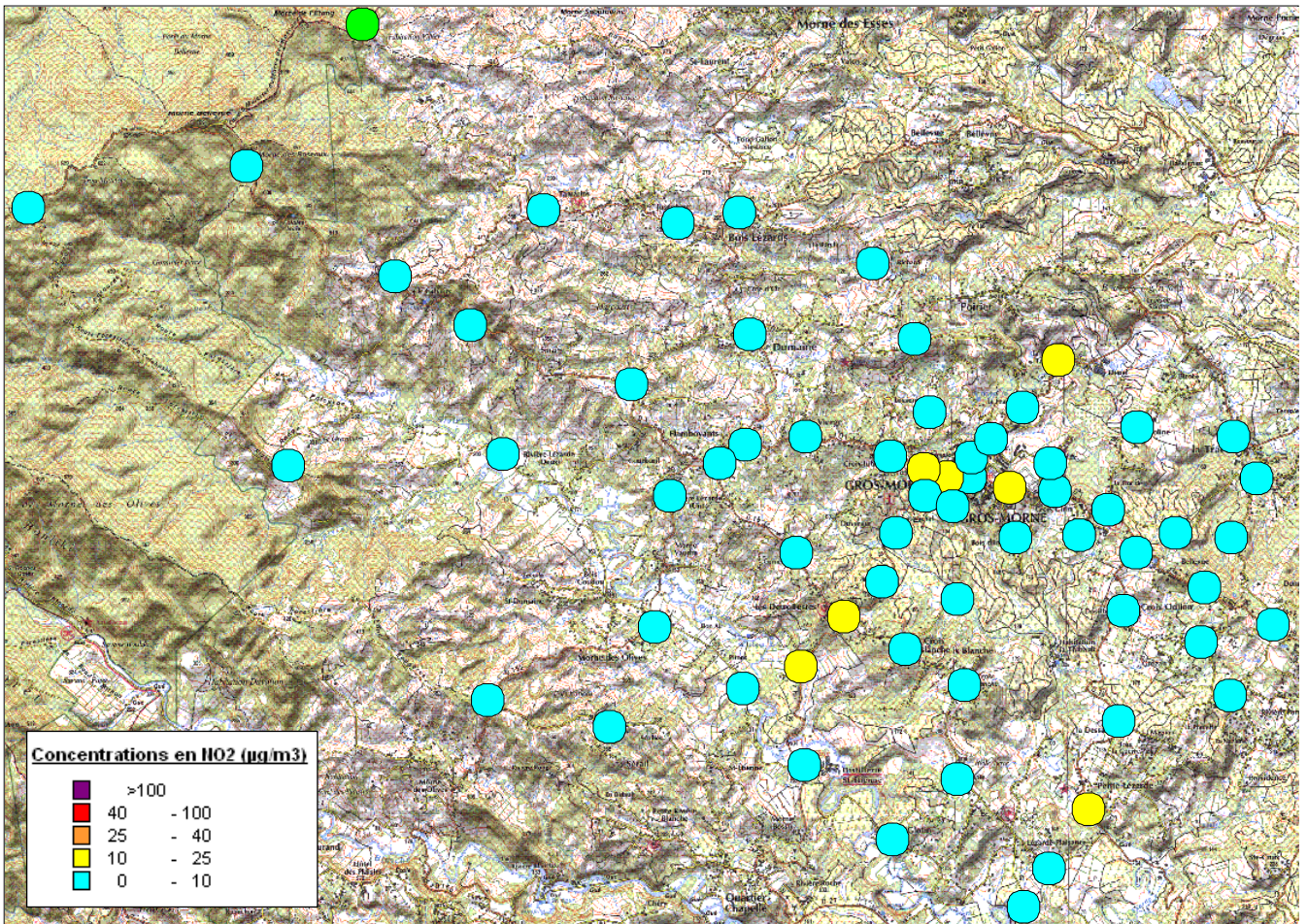
VI. Annexes



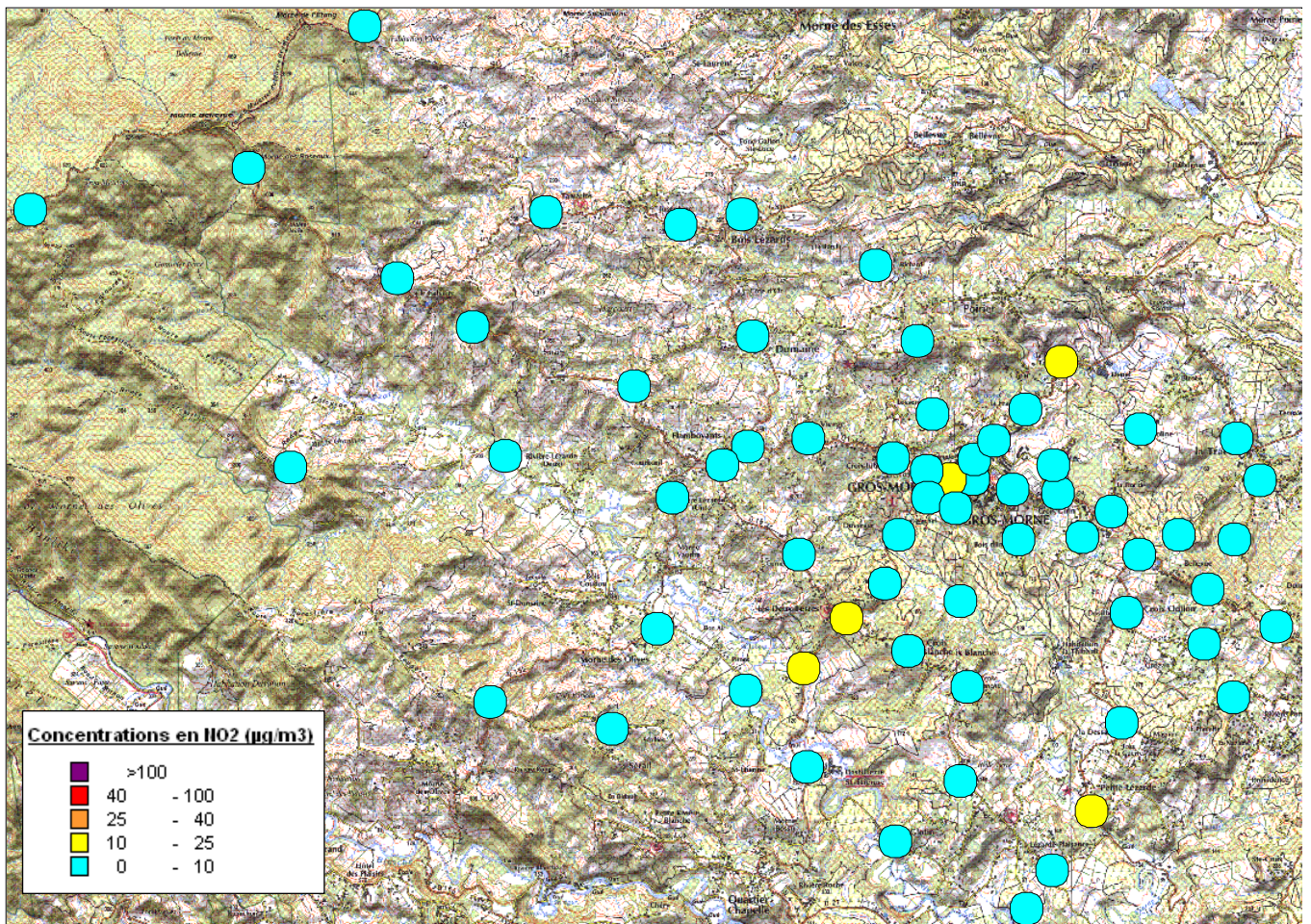
Annexe VI.0 : Implantation des points de mesure sur la commune du Gros-Morne.



Annexe VI.1 : Dispersion de la concentration en NO₂ (µg/m³) sur la commune du Gros-Morne lors de la Campagne 1 du 04/01/2010 au 18/01/2010.



Annexe VI.2 : Dispersion de la concentration en NO₂ (µg/m³) sur la commune du Gros-Morne lors de la Campagne 2 du 01/02/2010 au 18/02/2010.



Annexe VI.3 : Dispersion de la concentration moyenne en NO₂ (µg/m³) sur la commune du Gros-Morne lors de ces deux campagnes du 04/01/2010 au 18/02/2010.